

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE TROISIÈME DES DIFFÉRENTES MANIÈRES DONT ON ACQUIERT LA PROPRIÉTÉ DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Manière d'acquérir. 1

TITRE PREMIER

SUCCESSIONS.

Notions générales.	5
Ouverture de la succession.	5
Diverses espèces de successions. — Saisine.	9
Qualités requises pour succéder.	12
Qualités proprement dites.	12
Indignité	15
Divers ordres de succession.	19
Système général du Code civil.	21
Divers ordres d'héritiers.	24
Représentation	28
Succession anormale de l'ascendant.	31
Successions irrégulières	34
Acceptation et répudiation des successions.	60
Acceptation pure et simple	61
Renonciation	68
Acceptation sous bénéfice d'inventaire.	73
Partage des successions.	80
Rapports	90
Paiement des dettes.	102
Effets du partage et garantie des lots.	114
Rescision du partage.	119

TITRE DEUXIÈME
DONATIONS ENTRE-VIFS ET TESTAMENTS

Dispositions générales.	121
Capacité de disposer et de recevoir à titre gratuit.	129
Portion de biens disponible et réduction.	133
Portion de biens disponible.	133
Réduction.	138
Donations entre-vifs.	143
Formes des donations entre-vifs.	143
Irrévocabilité des donations entre-vifs.	148
Exceptions à la règle de l'irrévocabilité.	152
Dispositions testamentaires	158
Formes des testaments	158
Des legs en général.	161
Legs universel.	161
Legs à titre universel.	165
Legs particuliers	166
Révocation des testaments et des legs.	170
Caducité des legs.	173
Substitutions permises.	176
Partages d'ascendants.	184
Donations faites par contrat de mariage aux époux et aux enfants à naître.	187
Donations entre époux.	192
Quotité disponible entre époux.	195

TITRE TROISIÈME
CONTRATS OU OBLIGATIONS CONVENTIONNELLES
EN GÉNÉRAL.

Notions préliminaires.	200
Conditions essentielles à la validité des conventions.	205
Consentement.	205
Capacité.	210
Objet.	211
Cause.	213

Entre quelles personnes la convention doit être faite.	216
Effets des obligations	218
Obligation de donner.	218
Obligation de faire ou de ne pas faire.	224
Dommages-intérêts en matière d'obligations	226
Effets des conventions à l'égard des tiers.	232
Diverses espèces d'obligations.	237
Obligations conditionnelles.	237
Obligations à terme.	243
Obligations alternatives	245
Obligations solidaires	247
Solidarité entre créanciers.	248
Solidarité entre débiteurs	249
Obligations divisibles et indivisibles	255
Obligations avec clauses pénales.	258
Extinction des obligations	259
Paiement	259
Paiement avec subrogation.	265
Imputation des paiements	272
Offres réelles et consignation.	273
Novation	274
Remise de la dette.	278
Compensation	281
Confusion	290
Perte de la chose due.	291
Action en nullité ou en rescision.	292
De la preuve des obligations et de celle du paiement.	298
Diverses espèces de preuves.	298
Preuve littérale.	299
Acte authentique	299
Acte sous seing privé.	304
Autres écrits privés.	308
Copies des titres.	309
Actes reconnaissifs et actes confirmatifs.	310
Preuve testimoniale	313

Présomptions.	316
Autorité de la chose jugée.	317
Présomptions judiciaires.	319
Aveu	320
Serment.	321

TITRE QUATRIÈME

DES ENGAGEMENTS QUI SE FORMENT SANS CONVENTION.

Quasi-contrats.	323
Gestion d'affaires	324
Païement de l'indu	325
Délits et quasi-délits.	326

TITRE VINGTIÈME

PRESCRIPTION.

Notions préliminaires	328
Dispositions générales.	329
Possession	332
Précarité de la possession.	335
Accession des possessions	337
Causes qui interrompent ou qui suspendent le cours de la prescription.	339
Interruption de la prescription.	339
Suspension de la prescription.	342
Temps requis pour prescrire.	345
Prescription de trente ans.	345
Prescription par dix ou vingt ans.	347
Autres prescriptions par dix ans.	349
Courtes prescriptions	350
Possession des meubles.	351

FIN DE LA TABLE.

2/10/09 LEO



